

Affaires urbaines

Toronto, notamment Kitchener, Galt, Brantford et Hamilton qui est elle-même une grande ville. Il y a aussi St. Catharines, Welland et Niagara Falls. Il y a suffisamment d'espace dans ces villes pour faire face à une expansion soutenue jusqu'à ce que leurs dimensions aient doublé ou triplé. J'estime qu'on pourrait améliorer sensiblement la situation à Toronto en adoptant des programmes semblables à ceux que le ministre a présentés; ils pourraient certes être mis en œuvre à titre expérimental.

● (2110)

Le dilemme à Welland est posé par le cours d'eau qui nous ennuie. Nous devrions soit le remblayer, soit l'utiliser à des fins récréatives. En outre, nous avons des problèmes de circulation. La situation ne s'est nullement améliorée depuis que nous avons cessé d'abaisser ou de lever des ponts. La circulation augmente chaque année. Les gens cherchent encore à traverser ces ponts en voiture, mais il n'y a qu'une seule voie dans chaque sens. Il faudrait établir un sens unique ou construire un autre pont près de celui de la rue Green. Nous avons besoin d'un pont de dégagement plus loin au Nord. De fait il nous faut six autres ponts.

Le gouvernement de l'Ontario a proposé de construire une autoroute qui traverserait le centre de Welland, et cela peut être ou ne pas être réalisable. Des études ont été effectuées du plan officiel de la ville de Welland, qui a dépensé des sommes énormes. Il n'est pas nécessaire, à mon avis, de dépenser plus d'argent aux fins de recherche et de planification. Le comité chargé d'étudier cette question s'est réuni environ deux fois par mois, deux des réunions ont été couronnées de succès et nous ne faisons pas encore connaître nos positions. Nous savons assez bien ce que veut le grand public. Nous savons aussi que le gouvernement fédéral ne cherche pas à imposer sa volonté à la province ou à la ville mais est prêt à collaborer, ce qui est un bel exemple de ce que peuvent accomplir trois paliers de gouvernement qui travaillent ensemble. Je suis peut-être optimiste, mais je pense que nous pourrions discuter de cette affaire et la régler vers la mi-été.

Quant à la solution, j'espère que le plan actuel utilisera Welland comme région expérimentale. Je ne crains pas du tout quelques essais et un peu d'innovation. J'aimerais aussi voir quelque rénovation urbaine sous la forme d'un magnifique centre-ville construit au-dessus de ce fossé pollué qui est le nôtre. Les eaux du canal sont stagnantes. On a construit en travers une large chaussée pour permettre la circulation routière et ferroviaire au sud de la ville, néanmoins un gros problème se pose aux divers paliers du gouvernement. J'espère qu'une petite partie des 100 millions sera utilisée pour nous aider à résoudre notre problème. Je ne veux pas entrer dans le détail des ennuis que nous a causés le plan, mais il est au moins consolant de constater que certains travaux ont été mis en chantier.

J'ai raison de penser qu'il s'agit tout simplement d'une sorte de programme de recherche. Jusqu'ici toutes les recherches concernant la construction d'immeubles, le traitement des eaux usées, les réseaux d'approvisionnement d'eau, les transports et l'énergie, ont été exécutés; il s'agit maintenant de réunir toutes les idées. En cela, je ne parle pas uniquement de ma propre collectivité.

Permettez que je m'éloigne un moment de la question pour vous dire que nous avons une importante aciérie à Welland. Elle a demandé qu'on l'aide à installer un four d'expérience qui s'alimente d'agglomérés de minerai de fer plutôt que de ferraille coûteuse. La direction de la recherche au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

[M. Railton.]

en a construit un modèle. L'idée a été communiquée aux ministères intéressés et le four est maintenant en service. Il aura coûté \$250,000 en plus d'une subvention de développement de \$100,000 qu'a accordée la compagnie privée elle-même pour mettre ce four en service. En d'autres mots les promoteurs et les entrepreneurs privés devraient collaborer avec le gouvernement dans l'aménagement de localités modèles et dans la réalisation de projets d'urbanisme.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à féliciter le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) de sa motion d'aujourd'hui à la Chambre. Elle témoigne d'une très grande préoccupation du bien-être du Canadien moyen et de la conviction qu'il est possible aussi bien que souhaitable que nous travaillions en quelque sorte ensemble afin d'assurer des logements propres et chauds à toute la population.

Il a le droit, je crois, de s'indigner de la dernière proposition du ministre, laquelle fait l'objet de la motion. Il s'agit d'une caisse de 100 millions de dollars affectée à des bagatelles. Elle ne répondra pas aux besoins de logement du peuple canadien. Elle ne contribuera pas à faire baisser les prix à un moment où ceux-ci ont monté au point où l'achat d'une maison dépasse les ressources financières du Canadien ordinaire. Elle n'aidera pas à répondre à la demande immédiate qui dans bien des régions du pays a atteint des proportions critiques. Cette proposition motive sous bien des aspects les accusations portées contre elle. Le ministre semble incapable de comprendre et d'attaquer les problèmes de l'habitation qui se posent réellement au pays.

C'est vrai, comme on nous l'a dit, qu'un grand nombre de logements ont été construits ces trois ou quatre dernières années. A mon avis, quelque 50,000 logements de plus ont été construits chaque année, grâce aux modifications d'ordre technique apportées en 1969 à la loi en application du rapport du groupe d'étude. Hier, j'ai entendu le NPD dire que ce n'était pas le cas, ou tout au moins a-t-on voulu le laisser entendre. Néanmoins, j'essaierai de prouver—je ne m'étendrai pas sur la question ce soir en raison du peu de temps qui m'est alloué—que c'est en effet grâce à ces modifications d'ordre technique que nous avons réussi, au cours des trois ou quatre dernières années, à augmenter au pays le nombre de nouveaux logements en construction.

Incidemment, je suis certain que les objections des députés du NPD sont bien fondées. Ce sont des gens bien intentionnés, mais, malheureusement, peu d'entre eux ont la moindre expérience pratique et, en conséquence, on ne peut s'attendre à ce qu'ils saisissent à fond ce processus opérationnel hautement technique. Ils n'ont pas les connaissances techniques nécessaires pour comprendre.

Pour ce qui est du taux d'intérêt flottant, qu'il me soit permis de dire qu'il a été rarement plus élevé qu'il ne l'aurait été si la restriction statutaire avait été maintenue. En fait, il a habituellement été inférieur. Il y a l'avantage, toutefois, que des fonds ont été disponibles et grâce à un taux d'intérêt flottant souple et très sensible, il y avait continuellement de l'argent de disponible. Les lotissements pouvaient ainsi aller de l'avant et être terminés. Le taux d'intérêt flottant a été très avantageux pour l'industrie et, ce qui est aussi important à mon avis, il n'en a pas coûté plus aux Canadiens.

● (2120)

L'autre objection qu'on a soulevée hier au cours du débat avait trait au roulement de 5 ans. C'était aussi absolument essentiel. N'eût été du roulement de 5 ans, un